

Plan d'action Stratégie bocagère de la Communauté de Communes de Charente Limousine

2025-2030



Validé par le conseil communautaire le 10 décembre 2025

Table des matières

Préambule	3
1/ Périmètre d'action	3
2/ Gouvernance	3
3/ Les enjeux et les orientations stratégiques identifiés lors des ateliers	5
4/ Le plan d'action	8
Les actions soumises au COPIL	9
Les actions validées	10

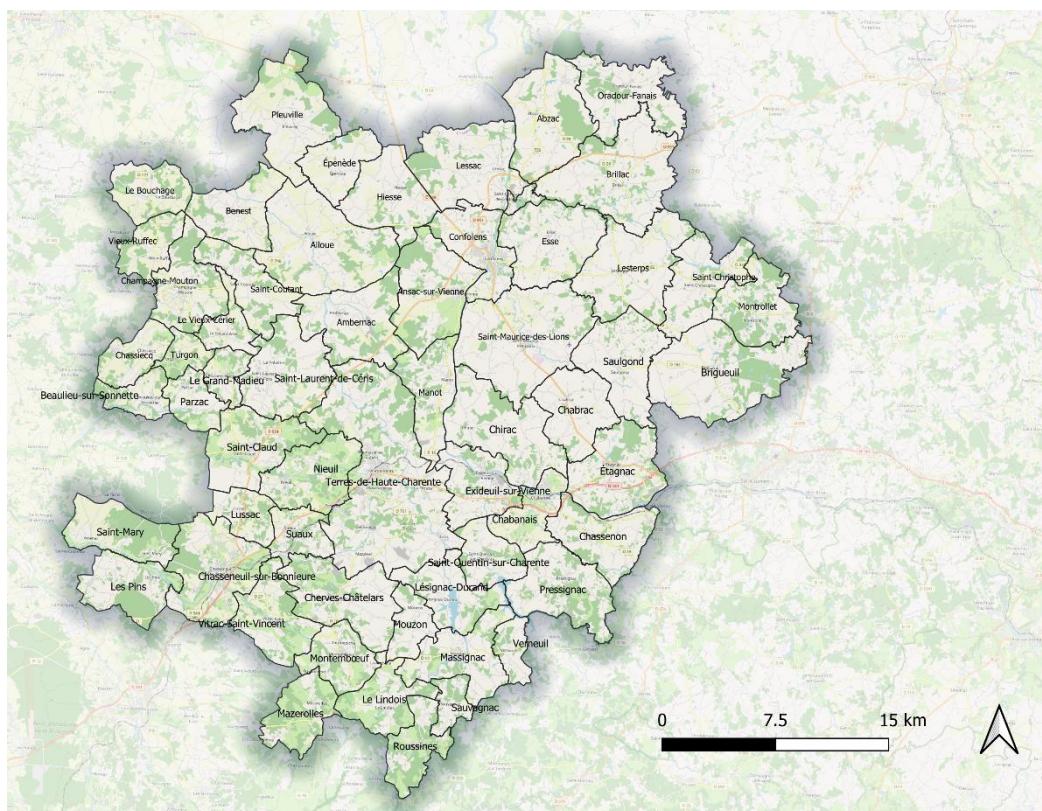
Préambule

L'un des objectifs de la stratégie bocagère de la communauté de communes de Charente-Limousine (CdC CL) est de décliner un plan d'actions opérationnelle qui constitue une feuille de route pour cinq ans.

Les différents enjeux, orientations stratégiques et actions opérationnelles proposées sont présentés dans le présent document. Ils sont issus de la synthèse des deux ateliers organisés avec différents acteurs du territoire, validés par le comité de pilotage mis en place par la CdC CL pour élaborer la stratégie.

1/ Périmètre d'action

La stratégie bocagère est portée par la CdC CL et concerne les 58 communes. La carte suivante illustre le périmètre :



2/ Gouvernance

Afin de travailler en transversalité avec les acteurs locaux sur la stratégie bocagère et plus spécifiquement sur le plan d'action, les instances suivantes ont été constituées :

➤ d'un comité de pilotage : pilotage de la démarche et validation des actions

Il est composé :

- des élus communautaires et des communes concernées par le territoire
- des représentants d'associations et de protection de l'environnement
- des représentants du CETEF NA et PROM'HAIES NA
- du Conseil départemental de la Charente
- du Conseil régionale Nouvelle Aquitaine
- des représentants des syndicats de bassins
- des représentants de la profession agricole : un représentant de la Chambre d'Agriculture, des représentants du CIVAM Charente Limousine
- des représentants des services de l'Etat : DREAL, DDTM
- des représentants des Agences de l'Eau Adour Garonne et Loire Bretagne
- des représentants des CPIE
- des représentants des EPTB Charente et Vienne
- des représentants de la réserve nationale de l'astroblème , du PNR Périgord Limousin et animateur Natura 2000

➤ d'un comité technique : suivi de l'avancement de la démarche

Il est composé :

- du conseil départemental de la Charente
- du CEN NA
- du CIVAM Charente Limousine
- des CPIE Val de Gartempe et Périgord Limousin
- des syndicats de bassin
- de l'EPTB Charente et de l'EPTB Vienne
- d"élus de communes concernées par le territoire
- de PROM'HAIES NA
- du CETEF NA
- de Charente Nature

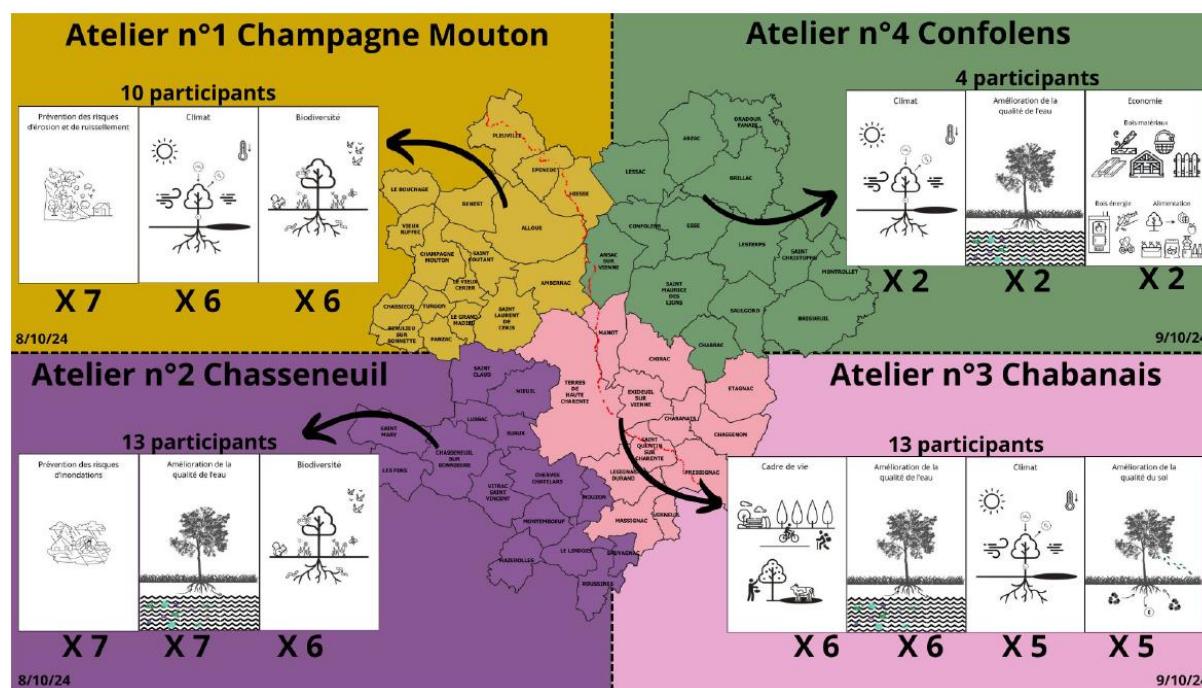
3/ Les enjeux et les orientations stratégiques identifiés lors des ateliers

La Stratégie bocagère de Charente Limousine, dont l'enjeu est la restauration des corridors écologiques et du maillage bocager, a été lancée le 24 janvier 2024 à l'occasion d'un 1^{er} comité de pilotage réunissant l'ensemble des communes, acteurs locaux et partenaires techniques, associations et institutions.

Le Cerema, qui accompagne la communauté de communes de Charente-Limousine dans cet exercice, a présenté le 10 juin 2024, à l'occasion d'un 2^{ème} comité de pilotage le diagnostic du territoire fruit d'un travail réalisé en collaboration avec les membres du comité technique.

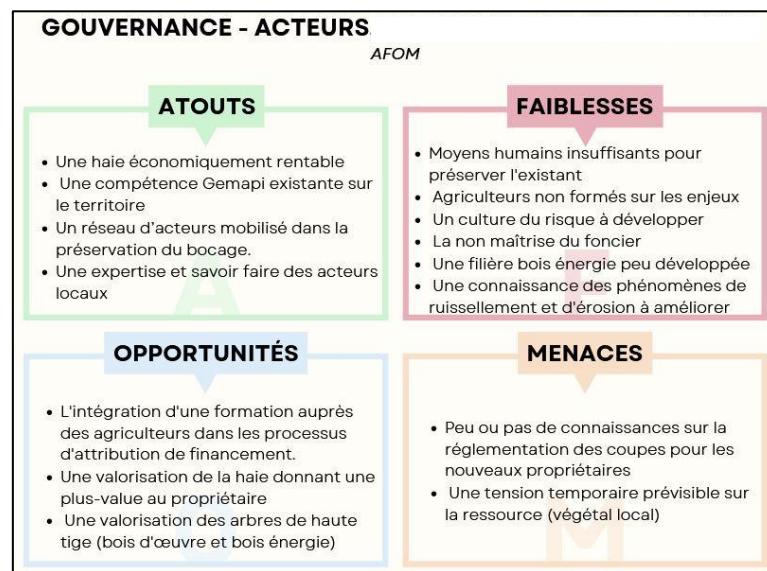
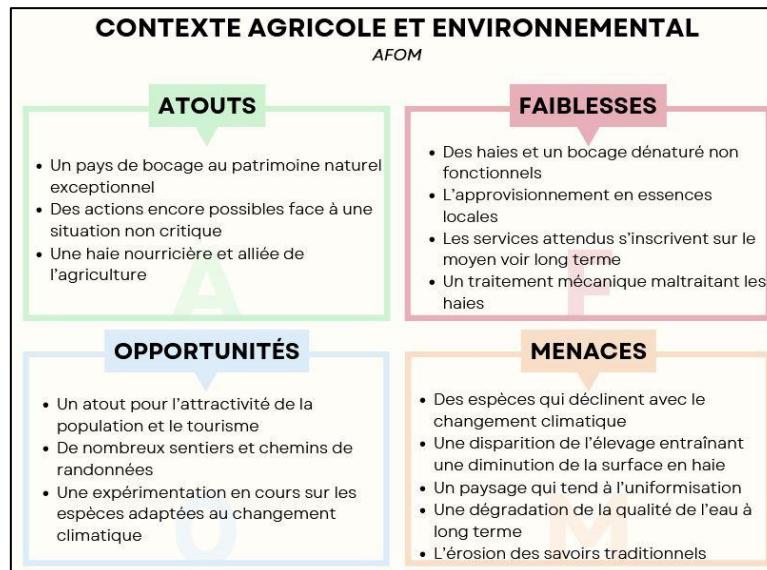
Suite au diagnostic, un premier atelier a permis de mettre en perspectives les enjeux, les atouts et faiblesses du territoire. Ces ateliers étaient ouverts aux communes, acteurs locaux, agriculteurs, associations de randonneurs, forestiers, et associations environnementales. Ils ont permis de réunir au total 40 participants.

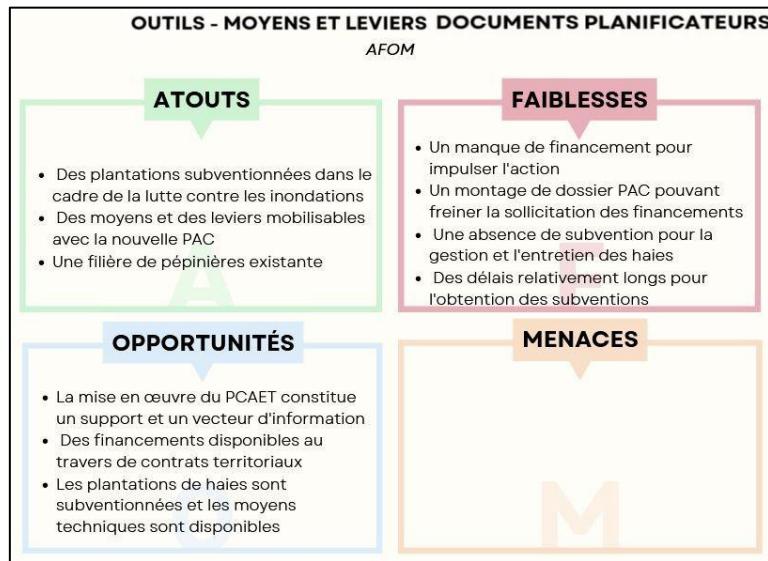
Les résultats des travaux réalisés en ateliers sont restitués en synthèse ci-dessous.



Les échanges en ateliers ont été retranscrits a posteriori par le Cerema dans un format « Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces ». Cet AFOM est organisé en 3 grandes rubriques :

- ✓ Le contexte agricole et environnemental
- ✓ La gouvernance et les acteurs
- ✓ Les outils et les documents planificateurs





Un deuxième atelier a été organisé en mars 2025 sous la forme d'une demi-journée par secteur. L'objectif était de faire émerger collectivement les actions à intégrer dans un plan d'actions, sur la base des AFOM identifiés lors de l'atelier n°1. Ces ateliers étaient ouverts aux communes, acteurs locaux, agriculteurs, associations de randonneurs, forestiers, et associations environnementales. Ils ont permis de réunir au total 40 participants. Au total, sur les deux demi-journées et pour les trois thématiques, près de 140 actions ont été énoncées.

Un travail de classement des actions par enjeux et orientation stratégiques a été réalisé par le Cerema, après un regroupement de celles qui apparaissaient comme redondantes. Les actions ne relevant pas de la compétence de la communauté de communes et/ou des communes et/ou des acteurs du territoire, n'ont pas été conservées. La communauté de communes a ensuite procédé à un arbitrage et a sélectionné les actions qu'elle souhaitait soumettre lors d'un troisième COPIL pour validation.

ENJEUX	ORIENTATIONS STRATEGIQUES
E1 : Préservation et protection du bocage	OS1 : Améliorer le maillage bocager
	OS2 : Renforcer la protection réglementaire et foncière
E2 : Gestion et entretien durable du bocage	OS : Promouvoir les bonnes pratiques de gestion
E3 : Mobilisation et sensibilisation des acteurs	OS1 : Informer et sensibiliser les acteurs locaux
	OS2 : Développer des outils d'accompagnement
E4 : Coordination et financement	OS : Améliorer l'accès aux financements
	OS : Améliorer les connaissances du bocage

Toutes les actions sont en conformité avec les prescriptions, dispositions des différents documents cadre et de planification (SRADDET, PCAET, CRTE, SCoT, SAGEs).

4/ Le plan d'action

Compte tenu des retours du comité de pilotage organisés le 20 juin 2025, le plan d'action est établi en fonction des enjeux suivantes :

- Préservation et protection du bocage
- Gestion et entretien durable du bocage
- Mobilisation et sensibilisation des acteurs
- Coordination et financement

Les actions soumises au COPIL

Les 16 actions ont été soumises le 20 juin 2025. Elles sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

ENJEUX	ORIENTATIONS STRATEGIQUES	ACTIONS A VALIDER
E1 : Préservation et protection du bocage	OS1 : Améliorer le maillage bocager	Action n°1 : Accompagner les agriculteurs dans la gestion durable des haies (priorité 1) Action n°2 : Contribuer au développement d'un outil permettant de localiser les sites prioritaires de plantation (priorité 1) Action n°3 : Développer un programme de plantation (priorité 1)
	OS2 : Renforcer la protection réglementaire et foncière	Action n°4 : Incrire et classer les haies existantes dans les différents documents d'urbanisme (PLUi, SCoT) (priorité 1) Action n°5 : Faire la promotion des outils de protection et de préservation à disposition (ORE, PSE, baux à clauses environnementales) (priorité 1)
E2 : Gestion et entretien durable du bocage	OS : Promouvoir les bonnes pratiques de gestion	Action n°6 : Former les élus, les services techniques sur l'entretien durable des haies (priorité 1) Action n°7 : Initier la réalisation de plans de gestion bocagers municipaux (priorité 1)
		Action n°8 : Organiser une formation à destination des agriculteurs sur les bénéfices écologiques, économiques (valorisation) et sur la gestion des haies dans les modèles agricoles (priorité 1) Action n°9 : Sensibiliser le grand public sur les bénéfices des haies (priorité 1) Action n°10 : Sensibiliser les agents des collectivités sur la valorisation et la gestion durable des haies (priorité 1) Action n°11 : Développer un outil permettant d'informer les nouveaux propriétaires, ainsi que les notaires, sur les obligations par rapport aux haies (priorité 1) Action n°12 : Organiser des animations autour des plantations de haies à destination des scolaires (priorité 1)
E3 : Mobilisation et sensibilisation des acteurs	OS1 : Informer et sensibiliser les acteurs locaux	Action n°13 : Contribuer à la rédaction d'une charte bocagère multi-acteurs des bonnes pratiques destinée à garantir la gestion durable du bocage et sa préservation (priorité 2) Action n°14 : Créer une carte mentale des acteurs de la haie : qui fait quoi sur le territoire (priorité 3)
		Action n°15 : Aide à l'acquisition de parcelles sur les secteurs à enjeux (priorité 1) Action n°16 : Consolider les connaissances du maillage bocager (priorité 1)
E4 : Coordination et financement	OS : Améliorer l'accès aux financements	Action n°15 : Aide à l'acquisition de parcelles sur les secteurs à enjeux (priorité 1)
	OS : Améliorer les connaissances du bocage	Action n°16 : Consolider les connaissances du maillage bocager (priorité 1)

Les actions validées

Les membres du COPIL ont apporté des modifications qui ont été prises en compte dans les fiches retranscrites ci-dessous.

Sur la deuxième page apparaît des vertabims issus des deux ateliers.

ACTION N°1 : Accompagner les agriculteurs dans la gestion durable des haies (priorité 2)	
ENJEU N°1	La préservation et la protection du bocage
ORIENTATION STRATEGIQUE N°1	Améliorer le maillage bocager
CONTEXTE	
<p>Lors de l'élaboration de la stratégie bocagère, il a été souligné à plusieurs reprises l'importance de présenter aux agriculteurs les bonnes pratiques d'entretien du bocage garantissant sa pérennité et son développement. Face à la complexité des enjeux et à la méconnaissance parfois des techniques adaptées, il apparaît essentiel d'accompagner les agriculteurs sur une gestion durable du bocage, à la fois respectueuse de l'environnement et compatible avec l'activité agricole, pour le préserver.</p>	
DESCRIPTON DE L'ACTION	
<p>Il s'agit de soutenir les agriculteurs dans la mise en œuvre de pratiques de gestion durable des haies, en proposant un accompagnement technique sur mesure, adapté aux réalités de terrain, basé sur la sensibilisation, la formation et le conseil. Cet accompagnement peut se décliner sous plusieurs formes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - information et sensibilisation : mise à disposition de supports pédagogiques clairs et accessibles (guides, vidéos, témoignages) sur l'intérêt agronomique, écologique et économique d'une gestion raisonnée des haies, - appui technique : réalisation de diagnostics de haies sur les exploitations, conseils personnalisés sur les modalités d'entretien (élagage doux, recépage en rotation, gestion différenciée selon les usages), plans de gestion bocagère à l'échelle de l'exploitation, - formations pratiques : organisation de journées de démonstration sur le terrain et d'ateliers animés par des techniciens ou des agriculteurs expérimentés, - appui à la valorisation du bois issu des haies : accompagnement dans l'identification de débouchés (bois déchiqueté, bois bûche, paillage), et soutien à la structuration de filières locales, - mobilisation des dispositifs de soutien : accompagnement à l'accès aux financements existants (PSE, MAEC, ORE, appels à projets bocage), et intégration de la gestion des haies dans les plans d'exploitation ou projets d'agroforesterie. <p>L'objectif est d'organiser 1 ou 2 sessions d'accompagnement chaque année jusqu'en 2030.</p>	
CIBLE DE L'ACTION	
Agriculteurs, propriétaires fonciers	
PORTEUR DE L'ACTION	
Communauté de Communes de Charente Limousine	
PARTENAIRES POTENTIELS	
CIVAM, Prom'haies NA, CETEF NA, Réseau Haies, maison familiales rurales, CUMA, syndicats de bassins, EPTB Charente, CPIE Val de Gartempe, Fédération de Chasse, Chambre d'agriculture 16	
CALENDRIER	
2027-2030	
LOCALISATION GEOGRAPHIQUE DE LA MISE EN ŒUVRE	
Territoire de la communauté de communes de Charente Limousine (58 communes)	
SUIVI DE L'ACTION	
INDICATEURS DE SUIVI	Nombre d'agriculteurs contactés et intéressés Nombre de formations / journées techniques organisées
INDICATEURS DE MOYEN	Montant des aides attribuées
INDICATEURS DE RESULTAT	Nombre d'agriculteurs accompagnés Nombre d'accompagnements réalisés Taux de satisfaction des agriculteurs accompagnés (enquête post-accompagnement)

- ✓ *Il a des coupes durant la période de nidification !*
- ✓ *Ne pas faire d'élagage à l'épareuse.*
- ✓ *On coupe tout et après on dit « oups » après coup.*
- ✓ *A qui appartient la haie, qui est responsable de son entretien ?*
- ✓ *Il y a une problématique sur la responsabilité de l'entretien.*
- ✓ *Des politiques affichent qu'on plante, mais l'entretien est moins vendeur.*
- ✓ *Besoin de renouvellement, de régénération par manque de gestion.*
- ✓ *Il n'y pas d'aide s'agissant de la gestion et l'entretien de la haie.*

ACTION N°2 : Contribuer au développement d'un outil permettant de localiser les sites prioritaires de plantation (priorité 1)

ENJEU N°1	Préservation et protection du bocage
ORIENTATION STRATEGIQUE N°1	Améliorer le maillage bocager

CONTEXTE

La Charente Limousine est un territoire où la haie est encore très présente par rapport au territoire national mais en mauvais état. Depuis quelques années, de nombreux arbres sont dépréssant et le maillage bocager est de plus en plus discontinu. Cette discontinuité influence la capacité du bocage à répondre pleinement à ses fonctions écologiques, agricoles et paysagère. Pour renforcer/restaurer la cohérence écologique et fonctionnelle du bocage, il est essentiel de cibler les nouvelles plantations dans les secteurs où elles auront le plus d'impact : continuités écologiques à recréer, zones sensibles à l'érosion ou au ruissellement, territoires agricoles en transition, paysages déstructurés, protection de la ressource en eau, etc.

DESCRIPTON DE L'ACTION

Il s'agit de développer un outil cartographique et/ou numérique capable de localiser les sites prioritaires pour la plantation de haies, en lien avec les enjeux spécifiques du territoire. Cette identification devra concerner le foncier public et privé. Le développement de cet outil peut comprendre le recueil et croisement de données territoriales (données topographiques, agricoles, écologiques, les risques), la définition d'un socle de critères de priorisation, coconstruit avec les acteurs locaux (continuités écologiques, protection des sols, etc.). Les différents acteurs du territoire devront pouvoir s'approprier cet outil qui devra être également communiquant pour le grand public et les collectivités territoriales.

L'objectif final est de disposer d'un **outil stratégique partagé** permettant d'**identifier, de hiérarchiser et de planifier les interventions de plantation de haies** sur le territoire, en fonction de critères, objectifs et d'enjeux territoriaux.

CIBLE DE L'ACTION

Syndicats de bassin, EPTB, associations environnementales, communes, agriculteurs, propriétaires fonciers, CETEF NA

PORTEUR DE L'ACTION

Communauté de Communes de Charente Limousine

PARTENAIRES POTENTIELS

Cerema, ATD 16, Charente Eaux

CALENDRIER

2025

LOCALISATION GEOGRAPHIQUE DE LA MISE EN ŒUVRE

Territoire de la communauté de communes de Charente Limousine (58 communes)

SUIVI DE L'ACTION

INDICATEURS DE SUIVI	Nombre d'acteurs locaux impliqués dans la co-construction de l'outil
INDICATEURS DE MOYEN	Montant des aides mobilisées pour le développement de l'outil
	Nombre de personnes ayant accès à l'outil
INDICATEURS DE RESULTAT	Taux de satisfaction des utilisateurs concernant l'outil (enquête) Linéaire de haies plantées sur les sites identifiés grâce à l'outil

- ✓ *Il faut planter les haies sur des sites prioritaires.*
- ✓ *Nécessité de disposer d'un outil permettant de localiser les sites à enjeux.*
- ✓ *Où est-il nécessaire de planter des haies ?*
- ✓ *Ne pas planter pour se faire plaisir mais pour des choses qui servent.*

ACTION N°3 : Développer un programme de plantation (priorité 1)

ENJEU N°1	Préservation et protection du bocage
ORIENTATION STRATEGIQUE N°1	Améliorer le maillage bocager
CONTEXTE	
<p>La communauté de communes ne dispose pas d'une stratégie d'intervention avec les acteurs du territoire susceptibles de conduire à ses côtés des actions de restauration du bocage. Ce manque de stratégie lui a été notamment notifié lors de sa candidature au programme Territoires Engagés pour la Nature (TEN) ainsi que dans le cadre de certains appels à projets régionaux. Il apparaît nécessaire de poursuivre la dynamique de plantation engagée sur le territoire, tout en maximisant les bénéfices environnementaux.</p>	
DESCRIPTON DE L'ACTION	
<p>Cette action vise à mettre en place un programme de plantation territorialisé et la priorisation des zones à forts enjeux, fondements de la stratégie bocagère. Il convient de sortir d'une logique unique de plantation au coup par coup, pour tendre vers une approche planifiée, structurée et optimisée. Il s'agit d'utiliser l'outil d'aide à la localisation des zones prioritaires comme levier principal (cf. action n°2) pour mettre en œuvre une stratégie de restauration du bocage. D'autres actions de plantation pourront être menées parallèlement sur d'autres secteurs en fonction des opportunités. L'objectif est d'adopter une approche territorialisée, ciblée et efficace des plantations bocagères, permettant de répondre de manière concrète aux enjeux environnementaux et agricoles prioritaires du territoire, tout en assurant la pérennité et la fonctionnalité du bocage.</p>	
CIBLE DE L'ACTION	
Agriculteurs, propriétaires fonciers, communes	
PORTEUR DE L'ACTION	
Communauté de Communes de Charente Limousine	
PARTENAIRES POTENTIELS	
CETEF NA, associations environnementales, syndicats de bassin, CEN NA, Prom'haies NA, Département de la Charente, CPIE Val de Gartempe	
CALENDRIER	
2026-2030	
LOCALISATION GEOGRAPHIQUE DE LA MISE EN ŒUVRE	
Territoire de la communauté de communes de Charente Limousine (58 communes)	
SUIVI DE L'ACTION	
INDICATEURS DE SUIVI	Nombre de projet de plantations sur les secteurs à enjeux Nombre de nouvelles communes engagées chaque année dans des plantations
INDICATEURS DE MOYEN	Montant des aides mobilisées pour les plantations
INDICATEURS DE RESULTAT	Linéaire de haies plantées dans des secteurs reconnus à enjeux

- ✓ *Il faut sensibiliser les propriétaires terriens à maintenir et replanter des haies.*
- ✓ *On a les moyens financiers pour planter.*
- ✓ *Classer les haies sur tout le territoire pour replanter sur les zones prioritaires.*
- ✓ *Besoin d'une dynamique « stratégie bocagère ».*

ACTION N°4 : Incrire et classer les haies existantes dans les différents documents d'urbanisme (priorité 1)

ENJEU N°1	Préservation et protection du bocage
ORIENTATION STRATEGIQUE N°2	Renforcer la protection réglementaire et foncière

CONTEXTE

La simple plantation de nouveaux linéaires de haies ne suffit pas à assurer la préservation durable du bocage sur le territoire. En effet, il est tout aussi nécessaire de sauvegarder les structures bocagères déjà en place. Pour y parvenir, l'une des pistes consiste à mobiliser les dispositifs juridiques existants permettant de protéger efficacement les haies, et plus largement l'ensemble du maillage bocager.

DESCRIPTON DE L'ACTION

Les outils réglementaires intégrés aux documents d'urbanisme offrent un levier concret pour enrayer l'érosion du bocage et encadrer durablement son entretien. En matière de document d'urbanisme, la communauté de communes de Charente Limousine connaît actuellement une situation hétérogène avec, sur la partie nord, un plan local d'urbanisme intercommunal du Confolentais couvrant 25 communes et, au sud, des documents - cartes communales (11 communes), PLU (8 communes) - relativement anciens ; 16 communes appliquant toujours le règlement national d'urbanisme. Différents outils sont disponibles dans le code de l'urbanisme pour protéger des haies ou réseaux de haies et sont également utilisés de manière hétérogène. Les « espaces boisés classés à conserver, protéger ou créer » (article L. 113-1 du code de l'urbanisme) permettent une protection stricte puisque ce classement interdit les changements d'affectation ou les modes d'occupation du sol de nature à compromettre la conservation, la protection ou la création des zones concernées. L'article L. 113-29 offre quant à lui la possibilité d'inscrire les haies comme éléments structurants des continuités écologiques (trames vertes et bleues), essentiels à la préservation ou à la restauration des corridors écologiques. Le règlement des PLU(i) permet également de protéger les haies en les considérant comme des éléments du paysage d'intérêt culturel (article L. 151-19 du code de l'urbanisme).

Par ailleurs, le SCoT Charente E Limousin, en cours de finalisation, a inscrit dans son Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) à l'orientation 5.2, la protection et la valorisation des richesses paysagères, patrimoniales et naturelles, et notamment des haies et du bocage.

L'objectif est de faire reconnaître la haie comme un **élément structurant du paysage et du fonctionnement écologique du territoire**, en assurant sa **protection durable par des outils d'urbanisme opposables**, tout en renforçant la cohérence entre la politique bocagère et l'aménagement du territoire.

CIBLE DE L'ACTION

Communes et communauté de communes de Charente-Limousine

PORTEUR DE L'ACTION

Communauté de Communes de Charente Limousine

PARTENAIRES POTENTIELS

Syndicat Charente e Limousin, Communes

CALENDRIER

2025-2028

LOCALISATION GEOGRAPHIQUE DE LA MISE EN ŒUVRE

Territoire de la communauté de communes de Charente Limousine (58 communes)

SUIVI DE L'ACTION

INDICATEURS DE SUIVI	Etat d'avancement de la prise en compte des haies dans les PLUi et SCoT Intégration d'un volet « bocage et haies » dans le PAS du SCoT
INDICATEURS DE MOYEN	
INDICATEURS DE RESULTAT	Linéaire de haies classées dans les 2 PLUi et dans le SCoT

- ✓ *Il faudrait intégrer la notion de service rendu « haie » dans les documents d'urbanisme.*
- ✓ *Les haies en bordure de routes et de chemins devraient être protégées dans le PLUi.*
- ✓ *On devrait réglementer les haies à enjeux d'intérêt général dans le PLUi.*
- ✓ *Besoin de sanctuariser les haies existantes dans les documents d'urbanisme.*
- ✓ *Il est important de préserver en premier lieu l'existant.*
- ✓ *Planter des haies c'est le pansement sur la jambe de bois, il vaut mieux ne pas les arracher.*
- ✓ *Il faut que la stratégie bocagère entre dans le processus de SCoT. L'outil PLUi est également à mobiliser.*
- ✓ *Les protections en matière d'urbanisme sur le patrimoine naturel sont à mobiliser.*

ACTION N°5 : Faire la promotion des outils de protection et de préservation à disposition (priorité 1)

ENJEU N°1	Préservation et protection du bocage
ORIENTATION STRATEGIQUE N°2	Renforcer la protection réglementaire et foncière

CONTEXTE

Le bocage est menacé par l'arrachage des haies, le manque d'entretien ou encore la pression foncière. Si la replantation constitue une réponse partielle, elle ne compense pas les pertes et met du temps à produire les effets attendus. Dans ce contexte, la préservation des haies existantes apparaît comme un enjeu prioritaire. Plusieurs outils juridiques et financiers existent – tels que les **obligations réelles environnementales (ORE)**, les **paiements pour services environnementaux (PSE)**, ou encore les **baux ruraux à clauses environnementales** - pour encourager et sécuriser cette conservation à long terme. Toutefois, ces outils restent encore trop peu connus ou insuffisamment mobilisés sur le territoire.

DESCRIPTON DE L'ACTION

Il s'agit de diffuser largement l'information sur les outils de protection et de préservation du bocage existants, afin de faciliter leur appropriation et leur déploiement sur le territoire. Cela inclut notamment :

- la production de supports de communication pédagogiques et ciblés, adaptés aux publics visés (élus, propriétaires privés, agriculteurs, notaires, aménageurs...) : plaquettes, infographies, vidéos courtes, fiches pratiques,
- l'organisation de réunions d'information, webinaires ou ateliers techniques sur ces dispositifs, en lien avec les acteurs compétents (DREAL, SAFER, chambres d'agriculture, opérateurs environnementaux),
- la valorisation de retours d'expérience concrets issus du territoire ou d'ailleurs, illustrant la mise en œuvre concrète de ces outils,
- la diffusion de ces ressources via les canaux des collectivités, des syndicats mixtes, des associations,
- l'accompagnement individualisé ou collectif pour enclencher l'utilisation de ces dispositifs sur des cas concrets (parcelles communales, baux en cours de renouvellement, diagnostics agricoles...).

L'objectif de cette sensibilisation est dans un premier temps d'identifier les publics cibles prioritaires, de produire des supports de communication clairs et adaptés puis d'organiser des réunions d'information ciblées, afin de créer une dynamique d'appropriation et d'usage effectif de ces outils sur le territoire.

CIBLE DE L'ACTION

Agriculteurs, propriétaires et opérateur fonciers, élus

PORTEUR DE L'ACTION

Communauté de Communes de Charente Limousine

PARTENAIRES POTENTIELS

CIVAM, SAFER, chambre d'agriculture 16, associations environnementales, DDT-M, DREAL NA, CEN NA, OFB, Réserve naturelle Astroblème

CALENDRIER

2026-2030

LOCALISATION GEOGRAPHIQUE DE LA MISE EN ŒUVRE

Territoire de la communauté de communes de Charente Limousine (58 communes)

SUIVI DE L'ACTION

INDICATEURS DE SUIVI	Nombre de supports de communication produits Nombres de réunions d'information organisées Nombre de participants par type d'événement
INDICATEURS DE MOYEN	Montant des aides mobilisées pour la production des différents outils de communication
INDICATEURS DE RESULTAT	Nombre d'outils juridiques contractualisés (PSE, ORE, baux ruraux)

- ✓ Besoin d'information sur les modalités de classement et de protection des haies.
- ✓ Il faut aussi faire savoir ce qui existe en matière de protection, de réglementation, communiquer. Mieux former et informer.
- ✓ Au sein des interlocuteurs qui conseillent des propriétaires fonciers qui veulent mettre en gestion leurs biens, flécher vers le bail rural à clauses environnementales.

ACTION N°6 : Former les élus, les services techniques sur l'entretien durable des haies (priorité 1)

ENJEU N°2	Gestion et entretien durable du bocage
ORIENTATION STRATEGIQUE	Promouvoir les bonnes pratiques de gestion

CONTEXTE

L'entretien des haies peut être effectué de manière inappropriée, compromettant leur vitalité, leur fonction écologique, leur capacité de régénération naturelle, voire leur survie à moyen terme. Ces pratiques, lorsqu'elles sont trop sévères ou inadaptées, contribuent à la dégradation progressive du bocage.

Les collectivités locales, en tant que gestionnaires de haies publiques ont un rôle clé à jouer dans la mise en œuvre de pratiques d'élagage durables. Il apparaît essentiel que les élus et les agents des services techniques soient formés et sensibilisés aux principes d'un entretien respectueux des fonctions écologiques et paysagères du bocage.

DESCRIPTON DE L'ACTION

Il s'agit de sensibiliser et former les élus ainsi que les agents techniques des collectivités à des pratiques d'élagage dites « de conservation conciliant entretien, sécurité des usagers et préservation des fonctions écologique et paysagères des haies.

Les sessions de sensibilisation pourront porter sur :

- l'organisation de sessions de formation théoriques et pratiques sur le terrain, animées par des spécialistes (techniciens bocage, arboristes, écologues),
- la présentation des fondamentaux de la biologie de l'arbre et du fonctionnement des haies bocagères, incluant les dynamiques de croissance, les mécanismes de régénération, impact des différentes techniques de coupes,
- la démonstration de techniques adaptées : élagage doux, élagage en rotation, recépage, entretien différencié selon les types de haies,
- la diffusion de supports pédagogiques illustrés (guides, fiches techniques, tutoriels vidéos).

L'objectif est d'organiser 1 à 2 sessions par an d'ici 2030, afin d'ancrer progressivement une culture partagée de l'entretien durable du bocage sur le territoire.

CIBLE DE L'ACTION

Agents des services techniques, élus, prestataires

PORTEUR DE L'ACTION

Communauté de Communes de Charente Limousine

PARTENAIRES POTENTIELS

CIVAM, Prom'haies NA, CPIE, CETEF NA, Réseau Haies, Service Voirie

CALENDRIER

2026-2028

LOCALISATION GEOGRAPHIQUE DE LA MISE EN ŒUVRE

Territoire de la communauté de communes de Charente Limousine (58 communes)

SUIVI DE L'ACTION

INDICATEURS DE SUIVI	Nombre de sessions de formation données / an Nombre de supports pédagogiques diffusés
INDICATEURS DE MOYEN	Montant des aides mobilisées pour l'organisation des formations
INDICATEURS DE RESULTAT	Nombre d'élus formés Nombre d'agents des services techniques formés

- ✓ Besoin de former les acteurs locaux à la gestion durable des haies.
- ✓ Il faut faire circuler les techniques de gestion de la haie auprès des intéressés.
- ✓ Il pourrait être intéressant de créer des publications de type « la gestion de la haie sur une année ».
- ✓ Développer un « essentiel » pour harmoniser la méthode de gestion à une échelle collective.
- ✓ Gestion = temps de travail.
- ✓ Informer les élus sur les mécanismes et procédures de gestion, besoin de soutien.

ACTION N°7 : Initier la réalisation de plans de gestion bocagers municipaux (priorité 1)

ENJEU N°2	Gestion et entretien durable du bocage
ORIENTATION STRATEGIQUE	Promouvoir les bonnes pratiques de gestion
CONTEXTE	
Les haies et le bocage constituent un patrimoine naturel et paysager précieux. Leur gestion est rarement structurée de manière cohérente et anticipée, ce qui conduit à des interventions ponctuelles, parfois inadaptées, voire à leur disparition progressive. Face à l'urgence de préserver l'existant et d'assurer une gestion durable du bocage, il apparaît nécessaire pour les collectivités qui ne l'ont pas encore fait de se doter d'un outil de planification spécifique.	
DESCRIPTON DE L'ACTION	
Il s'agit d'accompagner les communes dans l'élaboration de plans de gestion bocagers à l'échelle de leur territoire. Ces plans permettront de recenser, cartographier, diagnostiquer et planifier l'entretien ou la restauration des éléments bocagers communaux de manière cohérente, durable et adaptée aux enjeux locaux. L'action reposera sur la mobilisation des communes volontaires, en lien étroit avec les élus, les techniciens, les agriculteurs et les habitants.	
Les plans de gestion bocagers pourront s'appuyer sur ceux existants et intégrer les volets suivants :	
<ul style="list-style-type: none"> - la réalisation d'un état des lieux détaillé des haies et autres éléments du bocage situés sur le domaine public communal : identification, typologie, état sanitaire, fonctions écologiques et paysagères, - la définition d'objectifs de gestion (conservation, restauration, valorisation, entretien) en lien avec les usages, la biodiversité, le paysage et le patrimoine local, - la construction d'un programme pluriannuel de gestion, précisant les interventions à mener (élagage, récépage, plantation, etc.), leur calendrier, les techniques à privilégier, les partenariats à mobiliser. 	
L'objectif est d'atteindre, à l'horizon 2030, 50 % de communes engagées dans un plan de gestion bocager sur leur territoire de Charente Limousine afin de structurer durablement la gestion du bocage à l'échelle locale.	
CIBLE DE L'ACTION	
Communes	
PORTEUR DE L'ACTION	
Communauté de Communes de Charente Limousine	
PARTENAIRES POTENTIELS	
CETEF NA, Prom'haies NA, CPIE	
CALENDRIER	
2026-2030	
LOCALISATION GEOGRAPHIQUE DE LA MISE EN ŒUVRE	
Territoire de la communauté de communes de Charente Limousine (58 communes)	
SUIVI DE L'ACTION	
INDICATEURS DE SUIVI	Nombre de communes mobilisées / an Nombre de communes initiant leur plan de gestion bocager / an
INDICATEURS DE MOYEN	Montant des aides mobilisées pour l'accompagnement des communes
INDICATEURS DE RESULTAT	Nombre de plans de gestion bocager finalisés et validés Linéaire de haies gérées ou restaurées dans le cadre d'un plan de gestion

- ✓ *Un plan de gestion de la haie pour une gestion appropriée.*
- ✓ *Il faudrait pouvoir inclure obligatoirement un plan de gestion dans les dispositifs d'aide.*
- ✓ *Le suivi des plantations n'est pas pris en compte dans les plans de gestion des agriculteurs.*

ACTION N°8 : Organiser une formation à destination des agriculteurs sur les bénéfices écologiques, économiques et sur la gestion des haies dans les modèles agricoles (priorité 1)

ENJEU N°3	Mobilisation et sensibilisation des acteurs
ORIENTATION STRATEGIQUE N°1	Informer et sensibiliser les acteurs locaux

CONTEXTE

Les haies sont parfois perçues par les agriculteurs comme des contraintes (perte de surface utile, charge d'entretien, ombrage des cultures...), pouvant conduire à leur arrachage ou à un entretien minimal. Pourtant, elles rendent de nombreux services aux exploitations agricoles : protection contre le vent, amélioration de la fertilité des sols, refuge pour les auxiliaires de culture, régulation hydrique, valorisation en bois énergie. Il est essentiel d'accompagner le monde agricole vers une intégration progressive des infrastructures agroécologiques dans les pratiques, les agriculteurs manquant souvent de connaissances concrètes sur la gestion des haies et sur les bénéfices qu'ils peuvent en tirer, à court comme à long terme.

DESCRIPTON DE L'ACTION

Il s'agit de concevoir et de proposer une formation adaptée aux besoins spécifiques des agriculteurs, axée à la fois sur les aspects écologiques, agronomiques, économiques (valorisation des produits issus des haies) et techniques de gestion, en lien avec la diversité de modèles agricoles présents sur le territoire. La formation pourra aborder :

- les fonctions écologiques des haies dans l'agrosystème : biodiversité fonctionnelle (pollinisateurs, auxiliaires de culture), protection des sols, régulation du cycle de l'eau, lutte contre les îlots de chaleur, continuités écologiques (trames vertes),
- les bénéfices agronomiques : effet brise-vent, amélioration du microclimat, réduction de l'érosion, enrichissement en matière organique,
- les opportunités de valorisation économique : production de bois énergie (broyat, plaquette, bois bûche), litière, paillage, débouchés potentiels dans des circuits courts ou coopératives locales,
- la gestion durable des haies : types de tailles (taille douce, recépage, élagage en rotation), fréquence d'entretien, choix des essences, matériel adapté, planification.

La formation pourra inclure des interventions d'experts (techniciens bocage, naturalistes, conseillers agricoles), des retours d'expérience d'agriculteurs déjà engagés dans une gestion bocagère durable, ainsi que sur des visites de terrain pour illustrer concrètement les pratiques de gestion et les résultats observés. L'objectif est d'organiser 1 ou 2 sessions de formation chaque année jusqu'en 2030 afin de diffuser largement ces connaissances.

CIBLE DE L'ACTION

Agriculteurs

PORTEUR DE L'ACTION

Communauté de Communes de Charente Limousine

PARTENAIRES POTENTIELS

CIVAM, Prom'haies NA, CETEF NA, CPIE, Réseau Haies, syndicats de bassins, Chambre d'Agriculture 16, EPTB Charente, MFR de la Péruse, Réserve Naturelle de l'Astroblème, SIGIV

CALENDRIER

2026-2030

LOCALISATION GEOGRAPHIQUE DE LA MISE EN ŒUVRE

Territoire de la communauté de communes de Charente Limousine (58 communes)

SUIVI DE L'ACTION

INDICATEURS DE SUIVI	Nombre de formation organisées / an Nombre d'agriculteurs intéressés
INDICATEURS DE MOYEN	Montant des aides mobilisées pour les formations et les animations
INDICATEURS DE RESULTAT	Nombre d'agriculteurs formés

- ✓ *Aujourd'hui il faut sensibiliser certains agriculteurs et avoir des actions probantes.*
- ✓ *Valoriser l'apport de la haie mais bénéfice à démontrer pour les agriculteurs.*
- ✓ *Manque de formation à destination des agriculteurs.*
- ✓ *Il faut mettre en place des accompagnements pour les agriculteurs, « le petit paysan n'est pas aidé ».*
- ✓ *Les agriculteurs manquent de connaissance sur les alternatives filière bois, travail de la haie en tête à acquérir.*
- ✓ *Il faut se rapprocher des agriculteurs pour les sensibiliser.*
- ✓ *Mobiliser les agriculteurs pour des animations autour des plantations de haie.*

ACTION N°9 : Sensibiliser le grand public sur les bénéfices des haies (priorité 1)

ENJEU N°3	Mobilisation et sensibilisation des acteurs
ORIENTATION STRATEGIQUE N°1	Informer et sensibiliser les acteurs locaux

CONTEXTE

Souvent perçues comme un simple élément du paysage rural, les haies ont un rôle écologique fondamental : elles servent d'abri, de nourriture et de couloir de déplacement pour de nombreuses espèces, participent à la régulation de l'eau et du climat local, stockent du carbone, protègent les sols de l'érosion et filtrent les polluants. Ces fonctions restent encore largement méconnues du grand public, ce qui limite la compréhension et l'adhésion aux enjeux liés à leur préservation. Or, pour renforcer l'acceptation sociale et encourager les démarches de conservation et de gestion durable du bocage, il est essentiel de mieux valoriser et diffuser les connaissances sur les multiples bienfaits des haies et leur utilité.

DESCRIPTON DE L'ACTION

Il s'agit d'informer, de sensibiliser et de mobiliser les habitants autour des rôles écologiques des haies, à travers des actions pédagogiques, participatives et adaptées à différents publics. Cette action pourra se décliner sous plusieurs formes :

- l'organisation d'événements grand public : balades nature, fêtes du bocage, animations sur site (ex. fermes, chemins de randonnée), chantiers participatifs de plantation ou d'entretien des haies,
- la création de supports pédagogiques : expositions itinérantes, panneaux explicatifs en extérieur (sentiers bocagers), vidéos, podcasts, affiches, brochures illustrées, contenus pour les réseaux sociaux,
- témoignages et récits locaux inspirants: mise en lumière d'habitants, d'agriculteurs ou d'associations engagés dans la préservation du bocage à travers des récits, portraits ou vidéos,
- valorisation du bocage comme élément d'identité territoriale : intégration des haies dans les démarches de tourisme vert, d'aménagement paysager.

L'objectif est de sensibiliser un public large et varié en diversifiant les moyens de sensibilisation (formats, canaux) afin de faire du bocage un bien commun reconnu, apprécié et défendu collectivement.

CIBLE DE L'ACTION

Citoyens, riverains, promeneurs, propriétaires fonciers

PORTEUR DE L'ACTION

Communauté de Communes de Charente Limousine

PARTENAIRES POTENTIELS

CPIE, office du tourisme, syndicats de bassin, syndicats d'eau potable, Prom'haies NA

CALENDRIER

2026-2030

LOCALISATION GEOGRAPHIQUE DE LA MISE EN ŒUVRE

Territoire de la communauté de communes de Charente Limousine (58 communes)

SUIVI DE L'ACTION

INDICATEURS DE SUIVI	Nombre d'événements grand public organisés Nombre de participants à chaque événement
INDICATEURS DE MOYEN	Montant des aides mobilisées
INDICATEURS DE RESULTAT	Nombre de participants aux événements grand public organisés Nombre de supports pédagogiques créés (par grande catégorie) Evolution de la perception des haies par la population (sondages) Nombre d'initiatives locales visant à valoriser ou préserver la haie

- ✓ *La connaissance et la sensibilisation du grand public est sans doute à accentuer.*
- ✓ *L'enjeu pour nous c'est de sensibiliser sur l'intérêt de préserver des haies ou de replanter.*
- ✓ *Il serait nécessaire de sensibiliser la population sur les vrais nuisibles.*
- ✓ *Il faut informer les propriétaires fonciers agricoles de tous les plans de financement et acteurs pouvant aider à la planification, plantation, et entretien des haies.*
- ✓ *Besoin de sensibiliser les propriétaires des bénéfices économiques et écologiques et avoir un retour pour voir les pressions bloquantes.*

ACTION N°10 : Sensibiliser les agents des collectivités sur la valorisation et la gestion durable des haies (priorité 1)

ENJEU N°3	Mobilisation et sensibilisation des acteurs
ORIENTATION STRATEGIQUE N°1	Informer et sensibiliser les acteurs locaux

CONTEXTE

Les agents des services techniques interviennent régulièrement dans la gestion des haies présentes sur le domaine public. Leur rôle est central dans la préservation du maillage bocager local, tant sur le plan écologique que paysager. Cependant, en l'absence de sensibilisation ou de formation adaptée, certaines pratiques sont susceptibles de fragiliser les haies (coupes sévères, tailles inadaptées, arrachages ponctuels). À l'inverse, une gestion raisonnée peut favoriser la longévité des haies, leur fonctionnalité écologique, leur intégration paysagère et leur acceptabilité sociale. Il apparaît donc essentiel de former et sensibiliser ces agents de terrain, pour qu'ils deviennent pleinement acteurs de la valorisation du bocage.

DESCRIPTON DE L'ACTION

Il s'agit d'organiser des temps de sensibilisation pour les agents municipaux, afin de renforcer leurs connaissances et leurs compétences en matière de gestion durable des haies. Ces sessions de sensibilisation pourront inclure :

- une présentation des services rendus par la haie (biodiversité, régulation climatique et hydrique, etc.),
- des apports techniques sur les modes de gestion différenciée : formation sur les techniques telles que l'élagage doux, le recépage, la gestion en rotation, le choix des périodes d'intervention et la valorisation des rémanents (bois, paillage, etc.),
- des démonstrations sur le terrain pour partager les retours d'expériences : visites de haies bien gérées, chantiers pédagogiques, échanges de pratiques entre communes,
- une sensibilisation à la réglementation : présentation du cadre légal applicable aux haies, incluant le code de l'environnement, les règles d'entretien, les distances de plantation ainsi que les cas particuliers en zone Natura 2000 ou trame verte et bleue,
- une mise à disposition d'outils : guides pratiques, fiches techniques, kits de gestion ou de communication interne pour faciliter la mise en œuvre des connaissances acquises.

L'objectif est de sensibiliser les agents des services techniques des 58 communes du territoire en diversifiant les approches et les outils de communication.

CIBLE DE L'ACTION

Agents des services techniques : espaces verts, voirie, entretien des chemins et espaces communaux

PORTEUR DE L'ACTION

Communauté de Communes de Charente Limousine

PARTENAIRES POTENTIELS

CPIE, Réseau Haies, Prom'haies NA

CALENDRIER

2026-2030

LOCALISATION GEOGRAPHIQUE DE LA MISE EN ŒUVRE

Territoire de la communauté de communes de Charente Limousine (58 communes)

SUIVI DE L'ACTION

INDICATEURS DE SUIVI	Nombre de sessions organisés / an Nombre de participants Nombre de communes participantes
INDICATEURS DE MOYEN	Montant des aides mobilisées pour la formation
INDICATEURS DE RESULTAT	% d'agents des services techniques sensibilisés Niveau de satisfaction des agents (enquête post-formation)

- ✓ *La difficulté relève de l'entretien des haies.*
- ✓ *Il faut une action concertée entre les communes et intercommunalité et former les équipes qui sont en charge de la taille des arbres.*
- ✓ *Se rapprocher des mairies pour les sensibiliser.*
- ✓ *Fauche et débroussaillage hors périodes de nidification : sensibiliser les services compétents !*
- ✓ *Sensibiliser les responsables administratifs à l'importance du maintien des haies.*

ACTION N°11 : Développer un outil permettant d'informer les nouveaux propriétaires ainsi que les notaires sur les obligations par rapport aux haies (priorité 1)

ENJEU N°3	Mobilisation et sensibilisation des acteurs
ORIENTATION STRATEGIQUE N°1	Informer et sensibiliser les acteurs locaux

CONTEXTE

Lors de transactions immobilières, les haies présentes sur les parcelles sont souvent perçues comme de simples éléments de délimitation. Pourtant, elles peuvent être soumises à des obligations légales spécifiques notamment en matière d'entretien ou d'interdiction d'arrachage. Les nouveaux propriétaires ne sont pas toujours informés de ces obligations, ni sensibilisés aux enjeux environnementaux associés. De leur côté, les notaires ne disposent pas systématiquement de ressources claires et synthétiques sur les obligations environnementales liées aux haies pour informer leurs clients sur ces aspects. Ce manque de connaissance peut conduire de façon involontaire à des arrachages ou à un entretien inadapté des haies.

DESCRIPTON DE L'ACTION

Il s'agit de concevoir et diffuser un outil pédagogique et pratique, à destination des nouveaux propriétaires fonciers et des professionnels de la transaction immobilière, afin de favoriser une meilleure prise en compte des haies dans dès l'acquisition d'un terrain et les usages post-acquisition. Ce dispositif d'information pourra prendre plusieurs formes complémentaires :

- un livret d'information clair et synthétique, illustré, expliquant les fonctions des haies, les règles juridiques applicables (ex. code de l'environnement, PLU, arrêtés préfectoraux) et les éventuels engagements existants sur les parcelles,
- une fiche type à intégrer dans les actes notariés ou les diagnostics environnementaux, listant les obligations réglementaires,
- un portail en ligne ou une page dédiée sur le site de la communauté de communes Charente Limousine ou d'un partenaire, regroupant des informations utiles : contacts, liens vers des cartes interactives, outils de visualisation (zonages environnementaux, PLU, etc.) et documents téléchargeables,
- une lettre ou un guide d'accueil à remettre aux nouveaux arrivants, dans le cadre des démarches administratives liées à l'achat ou à l'installation sur le territoire.

L'objectif est de sensibiliser le plus grand nombre de nouveaux propriétaires et des professionnels de la transaction immobilière d'ici l'horizon 2030 sur les obligations légales afin de prévenir les arrachages illégaux et les pratiques inadaptées par manque d'information.

CIBLE DE L'ACTION

Nouveaux propriétaires fonciers, notaires, agences immobilières

PORTEUR DE L'ACTION

Communauté de Communes de Charente Limousine

PARTENAIRES POTENTIELS

SAFER, communauté de communes de Charente Limousine, chambre des notaires de la Charente, CRPF NA, Prom'haies NA

CALENDRIER

2026-2030

LOCALISATION GEOGRAPHIQUE DE LA MISE EN ŒUVRE

Territoire de la communauté de communes de Charente Limousine (58 communes)

SUIVI DE L'ACTION

INDICATEURS DE SUIVI	Nombre d'outils déployés pour informer Nombre de réunions/d'échanges réalisés avec les professionnels cibles
INDICATEURS DE MOYEN	Montant des aides mobilisées pour la conception des supports
INDICATEURS DE RESULTAT	Nombre de professionnels sensibilisés

- ✓ Accès à l'information sur les règles : outils / page dédiée à l'information sur les haies pour les propriétaires.
- ✓ Besoin de développer un outil d'information pour les notaires qui sont les interlocuteurs des propriétaires afin de systématiser l'information sur les haies.
- ✓ Il faut informer les acheteurs nouvellement installés sur le plan haies, les droits et devoirs des propriétaires.

ACTION N°12 : Organiser des animations autour des plantations de haies à destination des scolaires (priorité 1)	
ENJEU N°3	Mobilisation et sensibilisation des acteurs
ORIENTATION STRATEGIQUE N°1	Informer et sensibiliser les acteurs locaux
CONTEXTE	
<p>La sensibilisation des scolaires aux enjeux environnementaux est un levier essentiel pour faire naître une culture de la nature et de la préservation du vivant dès le plus jeune âge. Les haies offrent un excellent support pédagogique : elles permettent d'aborder des notions clés comme la biodiversité, le cycle de l'eau, le rôle des arbres dans la régulation du climat, l'agriculture durable ou encore l'aménagement du territoire. Impliquer les élèves dans des projets de plantations de haies, sur des espaces publics, scolaires ou agricoles, leur permet de vivre une expérience concrète, de s'approprier leur environnement et de devenir acteurs de la transition écologique à l'échelle locale.</p>	
DESCRIPTON DE L'ACTION	
<p>Il s'agit d'impliquer les écoles, collèges et lycées du territoire dans des animations éducatives et participatives autour des plantations de haies, en lien avec les saisons, les projets pédagogiques et les acteurs locaux du bocage. Ces animations de sensibilisation pourront inclure :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des temps de sensibilisation en classe : présentation des rôles écologiques des haies, découverte des espèces locales, des sols, du cycle de l'arbre, - des journées de plantation participative : organisation de chantiers pédagogiques de plantations encadrés par des techniciens bocage ou des animateurs nature, sur des sites choisis avec les collectivités ou des agriculteurs partenaires, - des ateliers : fabrication de nichoirs ou d'hôtels à insectes, jeux de reconnaissance des espèces, land art, contes et récits autour des arbres, - la valorisation des projets scolaires : expositions dans les écoles, carnets de plantation, reportages photo, - des liens avec les programmes scolaires : ancrage dans les disciplines (sciences, géographie, éducation au développement durable). <p>L'objectif est de sensibiliser le plus grand nombre de scolaires du territoire d'ici l'horizon 2030.</p>	
CIBLE DE L'ACTION	
Scolaires	
PORTEUR DE L'ACTION	
Communauté de Communes de Charente Limousine	
PARTENAIRES POTENTIELS	
CPIE, enseignants, collectivités, agriculteurs, associations environnementales, CIVAM, Prom'haies NA, DSPEN, Département, Charente Nature, Réserve Naturelle Astroblème, EPTB, OFB, Syndicats de bassin	
CALENDRIER	
2026-2030	
LOCALISATION GEOGRAPHIQUE DE LA MISE EN ŒUVRE	
Territoire de la communauté de communes de Charente Limousine (58 communes)	
SUIVI DE L'ACTION	
INDICATEURS DE SUIVI	Nombre d'événements organisés/an Nombre de classes/élèves touchés par la sensibilisation
INDICATEURS DE MOYEN	Nombre de supports pédagogiques créés Montant des aides mobilisées pour la formation
INDICATEURS DE RESULTAT	Nombre d'élèves sensibilisés Nombre d'élèves participants à des chantiers de plantations de haies Nombre d'élèves ayant développé des connaissances sur les haies (questionnaires pré et post-intervention).

- ✓ *Il est nécessaire de sensibiliser dès l'école les enfants à l'intérêt des haies.*

ACTION N°13 : Contribuer à la rédaction d'une charte bocagère multi-acteurs des bonnes pratiques destinée à garantir la gestion durable du bocage et sa préservation (priorité 2)

ENJEU N°3	Mobilisation et sensibilisation des acteurs
ORIENTATION STRATEGIQUE N°2	Développer des outils d'accompagnement

CONTEXTE

La gestion et la préservation du bocage impliquent une diversité d'acteurs. Chacun agit sur des parcelles, des linéaires ou des espaces comprenant des haies, avec des pratiques, des objectifs et des contraintes variables. En l'absence de coordination, ces pratiques peuvent être divergentes, voire contradictoires, et nuire à la cohérence du réseau bocager. Il apparaît donc essentiel d'accompagner la construction d'un cadre commun de référence qui fédère ces acteurs autour de principes partagés, de valeurs communes et de bonnes pratiques reconnues pour une gestion durable du bocage à l'échelle du territoire.

DESCRIPTON DE L'ACTION

Il s'agit de contribuer à l'élaboration collective d'une charte bocagère, définissant les engagements volontaires des différents acteurs en faveur du maintien, de la restauration et de la gestion durable du bocage. Cette action s'appuie sur une démarche collaborative et progressive comprenant :

- l'organisation et animation d'ateliers de co-construction réunissant les parties prenantes locales : élus, techniciens, agriculteurs, associations, habitants, entreprises de travaux, etc.,
- recensement des pratiques locales : ce qui fonctionne, les difficultés rencontrées, les attentes et les marges de progression,
- rédaction collective d'un document-cadre articulé autour de principes partagés : reconnaissance des fonctions écologiques, paysagères, agricoles et sociales du bocage, engagements pour la préservation des haies existantes, recommandations pour une gestion raisonnée, pratiques de replantation (choix des essences, densité, continuité écologique), suivi et évaluation des pratiques, modes de valorisation économique ou sociétale (paillage, bois énergie, écotourisme, etc.),
- intégration d'éventuels engagements croisés avec des dispositifs contractuels (PSE, MAEC, ORE, baux ruraux environnementaux).

L'objectif est d'aboutir à la rédaction d'une charte bocagère et de recueillir des signatures volontaires par des acteurs engagés.

CIBLE DE L'ACTION

Agriculteurs, propriétaires fonciers, collectivités

PORTEUR DE L'ACTION

Communauté de Communes de Charente Limousine

PARTENAIRES POTENTIELS

CETEF NA, Prom'haies NA, CIVAM, syndicats de bassin, chambre d'agriculture 16, Réseau Haies, CPIE

CALENDRIER

2026-2030

LOCALISATION GEOGRAPHIQUE DE LA MISE EN ŒUVRE

Territoire de la communauté de communes de Charente Limousine (58 communes)

SUIVI DE L'ACTION

INDICATEURS DE SUIVI	Nombre de démarches engagées Nombre de participants aux ateliers
INDICATEURS DE MOYEN	Montant des aides mobilisées pour la réalisation de la charte bocagère
INDICATEURS DE RESULTAT	Nombre de signatures de la charte par les acteurs engagés Nombre de posts ou mentions de la charte dans les médias locaux et réseaux sociaux

- ✓ Besoin de disposer d'une charte bocagère multi-acteurs.
- ✓ La charte paysagère de 2012 : aucune mise en œuvre jusqu'alors, aujourd'hui c'est une course.

ACTION N°14 : Créer une carte mentale des acteurs de la haie : qui fait quoi sur le territoire (priorité 3)	
ENJEU N°3	Mobilisation et sensibilisation des acteurs
ORIENTATION STRATEGIQUE N°2	Développer des outils d'accompagnement
CONTEXTE	
<p>Le bocage est au croisement de nombreux enjeux, mobilisant une pluralité d'acteurs : collectivités, associations, exploitants agricoles, établissements publics, structures d'insertion, entreprises de travaux forestiers, institutions de l'État, opérateurs privés, etc. Chacun de ces acteurs intervient à différents niveaux (sensibilisation, conseil, formation, financement, plantation, entretien, suivi...), mais le manque de lisibilité et de connaissance partagée sur le territoire nuit à la coordination, pouvant entraîner des opportunités manquées.</p> <p>L'élaboration d'une cartographie des acteurs et de leurs rôles permettrait de mieux orienter les porteurs de projets et de renforcer les synergies.</p>	
DESCRIPTON DE L'ACTION	
<p>Il s'agit de concevoir un outil dynamique et régulièrement mis à jour, répertoriant l'ensemble des acteurs impliqués dans la préservation, la gestion et la valorisation des haies à l'échelle du territoire. Le travail pourra comprendre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le recensement et identification de l'ensemble acteurs locaux concernés, - la qualification des missions de chaque acteur : accompagnement technique, animation, financement, travaux, conseil, formation, suivi, expertise réglementaire, etc., - le recensement des dispositifs existants (programmes de plantation) et de leurs porteurs, les financements possibles ; - la création d'un outil visuel et ergonomique : carte interactive en ligne avec filtres par type d'acteurs, missions, zones d'intervention ; fiches détaillées de chaque acteur avec contacts, périmètre d'action, ressources associées et une version synthétique sous forme de guide imprimable ou de plaquette à diffuser, - la mise à disposition de l'outil créé pour les élus, agriculteurs, techniciens, citoyens et porteurs de projets, et sa mise à jour régulière. <p>L'objectif de cet outil est de renforcer la lisibilité, la coopération et l'efficacité des actions menées autour du bocage en facilitant l'accès à une cartographie partagée des acteurs et de leurs interventions.</p>	
CIBLE DE L'ACTION	
Agriculteurs, propriétaires fonciers, collectivités, associations environnementales	
PORTEUR DE L'ACTION	
Communauté de Communes de Charente Limousine	
PARTENAIRES POTENTIELS	
CIVAM, CETEF, Prom'haies NA, associations environnementales, syndicats de bassin, chambre d'agriculture, département de la Charente, OFB, ARB NA, Région NA	
CALENDRIER	
2026	
LOCALISATION GEOGRAPHIQUE DE LA MISE EN ŒUVRE	
Territoire de la communauté de communes de Charente Limousine (58 communes)	
SUIVI DE L'ACTION	
INDICATEURS DE SUIVI	Nombre d'acteurs recensés
INDICATEURS DE MOYEN	Montant des aides mobilisées pour le développement de l'outil Nombre de partenaires mobilisés pour le recensement
INDICATEURS DE RESULTAT	Amélioration de la connaissance des acteurs qui gravitent autour du bocage (retours utilisateurs ou enquête)

- ✓ *On ne sait pas qui fait quoi sur le territoire.*
- ✓ *Il faudrait pouvoir avoir accès à une cartographie des acteurs pour savoir à qui s'adresser.*
- ✓ *Besoin de recenser les initiatives déjà existantes, la cartographie des acteurs intervenant.*
- ✓ *A qui s'adresser en matière de formation, de connaissances des processus et procédures, maintien et gestion du bocage ?*

ACTION N°15 : Aide à l'acquisition de parcelles sur les secteurs à enjeux (priorité 1)	
ENJEU N°4	Coordination et financement
ORIENTATION STRATEGIQUE N°1	Améliorer l'accès aux financements
CONTEXTE	
<p>Certains secteurs du territoire présentent des enjeux environnementaux, agricoles, paysagers ou hydrologiques particulièrement forts, notamment en matière de biodiversité, de lutte contre l'érosion ou encore de préservation de la ressource en eau. Dans ces secteurs, le maintien ou la reconstitution du maillage bocager est essentiel. Or, les dynamiques foncières peuvent fragiliser ces équilibres, notamment lorsque de nouveaux propriétaires ne sont pas sensibilisés ou ne souhaitent pas s'engager dans une gestion durable des haies. Favoriser l'acquisition foncière ciblée représente un levier stratégique pour sécuriser à long terme la présence des haies et les fonctions qu'elles rendent, tout en facilitant la mise en œuvre de projets de restauration cohérents et ambitieux.</p>	
DESCRIPTON DE L'ACTION	
<p>Il s'agit d'accompagner, techniquement et/ou financièrement, l'acquisition stratégique de parcelles (ou d'une partie de parcelle) situées dans des secteurs identifiés à enjeux. L'action pourrait être comprendre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'identification des secteurs prioritaires (secteurs à enjeux écologiques, hydrauliques, etc.), - la mise en place d'une veille foncière active, - la mobilisation d'outils fonciers existants, - l'acquisition de terrains par des collectivités ou des établissements publics fonciers, - l'appui à l'achat de parcelles par des associations environnementales, - l'accompagnement de projets citoyens ou coopératifs (ex. : foncier en commun, foncières agricoles), - l'accompagnement à la mobilisation de financements publics ou privés (aides régionales, fonds européens, mécénat foncier, dotations en faveur de la biodiversité, etc.). <p>L'objectif est de garantir une maîtrise foncière durable dans les secteurs les plus sensibles, afin de pérenniser le maillage bocager et les services écosystémiques qu'il rend au territoire.</p>	
CIBLE DE L'ACTION	
Propriétaires fonciers, agriculteurs, collectivités	
PORTEUR DE L'ACTION	
Communauté de Communes de Charente Limousine	
PARTENAIRES POTENTIELS	
SAFER, collectivités, CEN NA, syndicats de bassin, syndicats d'eau potable, EPTB Charente	
CALENDRIER	
2026-2030	
LOCALISATION GEOGRAPHIQUE DE LA MISE EN ŒUVRE	
Territoire de la communauté de communes de Charente Limousine (58 communes)	
SUIVI DE L'ACTION	
INDICATEURS DE SUIVI	<p>Nombre de porteurs de projets accompagnés pour l'acquisition de parcelles</p> <p>Nombre de secteurs prioritaires identifiés</p>
INDICATEURS DE MOYEN	Montant des aides mobilisées pour les acquisitions
INDICATEURS DE RESULTAT	<p>Superficie de parcelles à enjeux préservées</p> <p>Linéaire de haies plantées sur les parcelles pérennisées</p>

- ✓ Besoin d'aide à l'acquisition des parcelles sur les secteurs à enjeux.
- ✓ Lutter contre la déshérence de parcelles vers des friches.

ACTION N°16 : Consolider les connaissances du maillage bocager (priorité 1)

ENJEU N°4	Coordination et financement
ORIENTATION STRATEGIQUE N°2	Améliorer les connaissances du bocage
CONTEXTE	
Pour préserver et gérer efficacement le bocage, il est indispensable de disposer de données actualisées, fiables et comparables sur l'état du maillage bocager à l'échelle de l'ensemble du territoire. Actuellement les informations disponibles sur les haies (linéaires, typologie, état de conservation, évolution dans le temps) sont souvent fragmentaires, hétérogènes ce qui complique le pilotage stratégique à l'échelle territoriale. Grâce aux avancées en matière d'imagerie satellitaire et en traitement de données géospatiales, il est désormais possible de réaliser des inventaires précis et à grande échelle. Ces outils permettent également d'harmoniser les méthodes d'observation utilisées pour faciliter ainsi un suivi dans le temps, une meilleure coordination intercommunale et une prise de décision éclairée.	
DESCRIPTON DE L'ACTION	
Il s'agit de mettre en œuvre une campagne d'inventaire du maillage bocager à l'échelle des 58 communes, en s'appuyant sur un protocole commun, reproductible et basé sur l'analyse d'images satellites récentes, complétée si besoin par des vérifications de terrain.	
L'objectif est disposer d'une cartographie précise, harmonisée et actualisable de l'état du maillage bocager pour mieux orienter les actions de préservation, de replantation, d'accompagnement des pratiques agricoles ou d'aménagement. Elle permettra également de faciliter un suivi cohérent des engagements du territoire en matière de transition agroécologique et de résilience face aux enjeux climatiques et écologiques.	
L'objectif est aussi de réaliser un suivi des plantations (restauration), de collecter les données, d'assurer une veille et constituer un comité de suivi sur les retours positifs et négatifs. La mise en place d'un observatoire photographique des paysages est un des outils qui permettra notamment d'effectuer ce suivi qualitatif, de mesurer l'impact des opérations de gestion et de constater l'évolution du paysage.	
CIBLE DE L'ACTION	
Communauté de communes de Charente Limousine (58 communes)	
PORTEUR DE L'ACTION	
Communauté de Communes de Charente Limousine	
PARTENAIRES POTENTIELS	
PIGMA, syndicats de bassin, Cerema, Université, Région NA, CEN NA	
CALENDRIER	
2027-2030	
LOCALISATION GEOGRAPHIQUE DE LA MISE EN ŒUVRE	
Territoire de la communauté de communes de Charente Limousine (58 communes)	
SUIVI DE L'ACTION	
INDICATEURS DE SUIVI	Nombre d'inventaires réalisés
INDICATEURS DE MOYEN	Montant des aides mobilisées
INDICATEURS DE RESULTAT	Nombre de communes disposant d'un inventaire réalisé Linéaire de haies identifiées et caractérisées Intégration des données dans les documents de planification (PLUi, PCAET...)

- ✓ Dans les inventaires communaux qui ont été faits, très souvent il n'y a pas de données disponibles sur le foncier privé, peu d'informations sur les différentes strates et encore moins d'informations sur l'état de la haie.
- ✓ Nécessité de faire des inventaires de haies sur toutes les communes.
- ✓ Faire la photo à un instant T des haies et faire en sorte que la méthode soit la même pour tous, les mêmes critères pour permettre d'avoir une vision globale cohérente.